

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 08/04/2024
Et
Publication ou notification du :
08/04/2024

L'an 2024, le 5 Avril à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/03/2024.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :

Mme ORLAND Martine à Mme MARTIN Muriel,
MM : DELIGNY Frédéric à M. DE BLOIS Bruno, FOUCAULT Gilles à M. BLEUSE Georges

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

2024-05 – Approbation des comptes de gestion 2023 pour les budgets : Communal, Eau et Assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Les Comptes de Gestion des budgets communal, du service de l'eau et du service assainissement, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à :

15 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

les Comptes de Gestion du trésorier municipal des budgets communal, du service de l'eau et du service assainissement pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/04/2024

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

Le Maire,
M. de DREUZY Philippe



